

chapitre 7

Maladies du bois

- 1 - Greffage en place pour assurer une bonne reprise
- 2 - Augmenter la pérennité de la vigne
- 3 - Maintenir la productivité par surgreffage
- 4 - Adaptation de la période taille en fonction des objectifs
- 5 - Décaler les grosses coupes en sève montante
- 6 - Protection des plaies de Taille par badigeons



Greffage en place pour assurer une bonne reprise

Maladies du bois

OU ?

Appellation ou région viticole :
AOP Côtes de Provence

Commune : Hyères (83)

Cépages : Grenache, Cinsaut,
Mourvèdre, Carignan, Syrah, Rolle,
Ugni Blanc et Clairette

Objectifs de rendements :
45 à 50 hl / ha

POURQUOI ?

Améliorer le taux de reprise
et limiter l'apparition de l'esca
dans ses parcelles et mettre
en oeuvre un savoir-faire familial
sur le greffage en place en fente.

COMMENT ?

Quand il le peut – impératif de temps disponible – lors de ses plantations et de ses complantations, il préfère implanter le porte greffe, puis 1 à 2 an après, suivant sa croissance, le greffer en place.

Le porte greffe est alors bien enraciné et le taux de réussite de la plantation est maximal. De plus, la greffe en fente, lorsqu'elle est bien effectuée, assure une affinité porte-greffe / greffon, optimale, ainsi qu'une bonne cicatrisation de l'ensemble. La quantité de bois mort dans le cep est moindre, la prévalence sur le moyen / long terme, de l'esca, également.



Fiche
réalisée par

Les pratiques décrites n'ayant pas fait l'objet d'évaluation, la décision de les mettre en oeuvre reste de la responsabilité du vigneron/viticulteur.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

⊕ Le vigneron est pleinement satisfait de cette technique quand il est en mesure de la mettre en place.

⊖ Cependant, elle est très gourmande en temps. En effet, pour une plantation, le « nursing » des plants l'année du greffage en place peut nécessiter l'emploi d'une personne à plein temps pour 8000 plants pendant 3 mois en saison. Si on est dans le cas de complantations, on passe à 1 ETP pendant 3 mois pour 5000 plants.

→ OÙ ?

Pratique observée dans toutes les régions

→ POURQUOI ?

Pour lutter contre le dépérissement rapide de certaines parcelles; notamment les Sauvignons blanc et les cabernets Sauvignon, avec des parcelles à arracher au bout de 15 ans (augmentation des coûts de production et baisse les volumes produits sur les domaines).

COMMENT ?

Une fois le cep installé et monté correctement, on peut mettre en place la taille Guyot-Poussard. On peut également appliquer cette méthode sur des vignes en production, cette technique pourra certes améliorer les flux de sève dans la plante mais elle ne pourra pas rattraper de nombreuses années de mauvaises pratiques de taille. Pour mémoire, un cep peut supporter jusqu'à 5-6 inversions de sève au maximum; au-delà, sa pérennité n'est plus assurée.

Principes généraux :

- Placer le courson toujours du même côté, sous la baguette.

Dans ce cas, les plaies de taille (élimination des longs bois) se retrouvent sur le dessus et alignées avec les précédentes.

Cette méthode permet de localiser les plaies de taille sur la partie supérieure des bras et d'assurer un bon espacement entre les plaies. Il se forme un « courant de sève » sur la face, inférieure des bras, favorable à la végétation.



© AgroBio Périgord



© AgroBio Périgord

Bonne coupe à Gauche
(respect des flux de sève)
et mauvaise coupe
à droite (blessures qui engendreront
une nécrose et du bois mort)



RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

Tous les vigneronns ayant mis en place cette technique en sont satisfaits et vont même plus loin en s'essayant au curetage et au sur-greffage.

Mettre en pratique la taille Guyot Poussard sur son domaine ne prend pas plus de temps que les pratiques actuelles, à l'exception de la 1^{ère} année, voire de la seconde, le temps pour le tailleur de se former et d'oublier ses anciennes pratiques. Par la suite, un vignoble bien installé en taille Poussard est même plus facile et plus rapide à tailler car les coupes apparaissent alors comme évidentes.

Par ailleurs, cette technique permet d'allonger la durée de vie des vignes et de limiter le développement de l'Esca en permettant à la plante de vivre avec, sans que cela ne mette en cause sa pérennité.



Maintenir la productivité par surgreffage

Maladies du bois

OU ?

Appellation ou région viticole :
Bergerac

Commune : Sigoulès (24)

Cépages : Merlot, Cabernet Franc,
Cabernet Sauvignon, Sauvignon
et Sémillon

Objectifs de rendements :
50-60 hl/ha

POURQUOI ?

Pour lutter contre le dépérissement rapide de certaines parcelles ; notamment les Sauvignons Blanc et les Cabernet Sauvignon, avec des parcelles à arracher au bout de 15 ans. La mise en place de pratique de taille respectueuse de la vigne, ne pouvant suffire seule pour limiter la mortalité, le vigneron s'est orienté vers cette technique afin de maintenir la productivité à court terme (en 3 ans un greffon produit comme un pied classique).

Cela permet d'intervenir en amont, au lieu d'atteindre inexorablement le seuil en dessous duquel on arrachera la parcelle.

COMMENT ?

Le vigneron réalise déjà de nombreuses greffes d'arbres fruitiers, donc appliquer ces connaissances à sa vigne lui semblait naturel.



© Agrabio Périgord

Réalisation
de la greffe
en fente



← Greffons de 6 mois

Vidéos sur le Greffage :

https://www.youtube.com/watch?v=N_LwX-ojYPs

<https://www.youtube.com/watch?v=pEyHse54RUU>



Fiche
réalisée par

Les pratiques décrites n'ayant pas fait l'objet d'évaluation, la décision de les mettre en œuvre reste de la responsabilité du vigneron/viticulteur.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

Le vigneron est satisfait de cette technique.

Il réalise plusieurs centaines de greffes chaque année (500 en 2014 et autant en 2015), il a connu quelques échecs au départ mais surtout par méconnaissance (poche plastique asséchant les greffes en été, greffe trop tardive, etc). Actuellement, il estime à 50% son taux de réussite (la SICAVAC a démontré qu'au-dessus de 20% de réussite la technique était rentable pour le vigneron). Depuis 3 ans de pratique il constate déjà les résultats avec des greffes qui produisent autant que les anciens pieds, il considère son objectif de départ atteint.

Adaptation de la période taille en fonction des objectifs

Maladies du bois

→ OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Bergerac

Commune : Sigoulès (24)

Cépages : Merlot, Cabernet Franc,
Cabernet Sauvignon, Sauvignon,
Sémillon

Objectifs de rendements :
50-60 hl/ha

→ POURQUOI ?

Comme beaucoup de vigneron, le dépérissement rapide de certaines parcelles, notamment les Sauvignons Blanc et les Cabernets Sauvignon, avec des parcelles à arracher au bout de 15 ans n'est pas acceptable. Le vigneron mettant déjà en oeuvre de nombreux leviers sur son domaine (taille respectueuse, badigeons d'hiver, greffe, etc), souhaitait encore améliorer ses pratiques en ayant une approche/gestion différenciée suivant les parcelles.

→ COMMENT ?

Suite à sa conversion en Bio et la mise en place de la Biodynamie sur le domaine. Le vigneron a voulu mettre en place de nouvelles pratiques de taille sur son domaine pour les évaluer. La taille sur le domaine est en Guyot simple : les vignes vigoureuses, sont taillées en vieille lune pour faire du fruit, les vignes faibles sont taillées en nouvelle lune pour faire du bois.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

Le vigneron est satisfait de cette technique. Il réalise depuis 3 ans sur son domaine. Ce n'est pas une solution miracle mais cette technique s'inscrit dans une approche globale des maladies du bois, de la taille et du maintien de la productivité du vignoble.

Décaler les grosses coupes en sève montante

Maladies du bois

→ OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Margaux

Commune : Arsac (33)

Cépages : Merlot, Cabernet
Sauvignon et Cabernet Franc

Objectifs de rendements :
40 hl/ha – surface de 18 ha

→ COMMENT ?

En plus de la taille Guyot-Poussard pratiquée, les grosses coupes ne sont pas faites à la taille mais plus tard en sève montante, c'est-à-dire juste avant le débourrement.

→ POURQUOI ?

Limiter le développement
des maladies du bois

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

- ⊕ Pas de soucis sur son exploitation (2 % de pieds touchés) même sur Cabernet Sauvignon. Evite les plaies de tailles importantes.

Il faut repasser une seconde fois après la taille mais pas plus de perte de temps que de tout faire à la taille.



Fiche
réalisée par

Les pratiques décrites n'ayant pas fait l'objet d'évaluation, la décision de les mettre en œuvre reste de la responsabilité du vigneron/viticulteur.



Protection des plaies de Taille par badigeons

Maladies du bois

→ OÙ ?

Appellation ou région viticole :
Bergerac

Commune : Sigoulès (24)

Cépages : Merlot, Cabernet Franc,
Cabernet Sauvignon, Sauvignon
et Sémillon

Objectifs de rendements :
50-60 hl/ha

→ POURQUOI ?

Le domaine étant très touché par les maladies du bois, notamment l'Esca, le vigneron a développé plusieurs techniques simultanément sur le domaine (taille, greffage, il envisage le curetage) dont les badigeons d'hiver pour la protection des plaies de taille font partie.

→ COMMENT ?

Le vigneron réalise lui-même un badigeon à base d'argile kaolinite et de valériane (plante utilisée comme «anti-stress» suite à la blessure de la taille) sous forme de 507 (préparation biodynamique). Ce badigeon est ensuite appliqué au pinceau pour la protection des grosses plaies de taille.

RÉSULTATS/AVANTAGES/ LIMITES NOTÉS PAR LE VITICULTEUR

Le vigneron est satisfait de la méthode, même si «l'efficacité» est difficile à mesurer, il trouve l'état général de son vignoble plus satisfaisant. Cette technique s'inscrit dans une stratégie globale de lutte contre les maladies du bois.



Fiche
réalisée par

Les pratiques décrites n'ayant pas fait l'objet d'évaluation, la décision de les mettre en œuvre reste de la responsabilité du vigneron/viticulteur.



Notes :